

<b>Domaine</b>	Design
<b>Filière</b>	Bachelor Communication visuelle
<b>Titre du module</b>	<b>Fondamentaux théoriques 3 : option Image/récit</b>
<b>Type de module</b>	Module d'orientation – Module obligatoire *
<b>Code</b>	23FTHI
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Crédits ECTS</b>	3 ECTS
<b>Semestre</b>	Semestre 3
<b>Lieu</b>	HEAD – Genève
<b>Prérequis</b>	Avoir validé le module Fondamentaux théoriques 2
<b>Langues principales</b>	Français
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p><b>Culture visuelle 2</b> : Une réflexion dans le temps long sur l'illustration, à travers des exemples de réalisations graphiques, et de ses enjeux : entretenir son répertoire de formes visuelles et narratives ; savoir présenter et parler de ses projets ; développer sa culture visuelle et mettre en perspective son travail.</p> <p><b>Projets communs à Espace/média et Image/récit</b></p> <p><b>Histoire du graphisme 1</b> : connaître les grands moments et les grands thèmes de l'histoire du design graphique. Sensibilisation des développements des champs professionnels et disciplinaires, dans une perspective d'histoire culturelle.</p> <p><b>Histoire de l'illustration 1</b> : Envisager sa production personnelle comme s'inscrivant dans une continuité de l'histoire de l'illustration et de la bande dessinée. Connaître les grands thèmes et codes du domaine à travers des moments historiques clés et des grandes références.</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p><b>Culture visuelle 2</b> : Cours magistral, présentation d'objets graphiques et discussion. Introduction à des formes graphiques canoniques, anciennes ou à la marge.</p> <p><b>Projets communs à Espace/média et Image/récit</b></p> <p><b>Histoire du graphisme 1</b> : cours magistral et discussions ; approche chronologique. En plus des notions historiques (styles, écoles, grands noms), un rappel sémiologique et sociologique est amené. Les dimensions culturelles, techniques et stylistiques sont prises en compte dans une approche transversale qui comprend la production graphique comme une articulation entre voir et lire, percevoir et décoder.</p> <p><b>Histoire de l'illustration 1</b> : Cours magistral et discussion. À travers divers exemples emblématiques de l'histoire de l'illustration les grands thèmes de la discipline sont abordés dans une approche chronologique.</p>

<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par le ou les professeurs responsables du module et/ou de l'unité de cours.</p> <p>L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués.</p> <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p><b>Culture visuelle 2</b> : Évaluation sous forme de travaux écrits et présentations orales d'un projet de leur choix.</p> <p><b>Projets communs à Espace/média et Image/récit</b></p> <p><b>Histoire du graphisme 1</b> : évaluation finale sous forme d'examen écrit portant sur l'analyse critique d'une production graphique, selon des modalités explicitées et exercées en cours.</p> <p><b>Histoire de l'illustration 1</b> : Les étudiant-e-s sont évalué-e-s sur la présentation du travail ainsi que sur l'implication au sein du cours.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant-e a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	<p>Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-s concerné-e-s dans un délai fixé au calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par le ou la responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués.</p> <p>Répétition : si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus, le module doit être répété entièrement dès que possible.</p>
<b>Enseignants</b>	Lysianne Léchet Hirt, Nathalie Sebayashi, Benjamin Stroun
<b>Nom du responsable du module</b>	Lysianne Léchet Hirt
<b>Descriptif validé le</b>	29.10.2020
<b>Par</b>	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève

\* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014